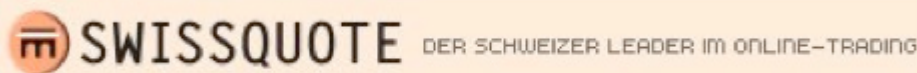


Média: Internet

Jour de parution: 07 novembre 2012



Lacoste: la famille sort de la marque, Maus Frères prend la majorité

Genève (awp/ats) - Le groupe français de prêt-à-porter Lacoste passe en mains helvétiques. Les actionnaires familiaux du célèbre crocodile, emmenés par Sophie Lacoste-Dournel, vendent leur participation au groupe genevois Maus Frères. Celui-ci détiendra 93,3% de son capital.

Après avoir repris le 26 octobre les parts de Michel Lacoste, père de Sophie, le groupe Maus avait indiqué qu'il proposait jusqu'au 12 novembre les mêmes conditions aux autres actionnaires familiaux.

Sophie Lacoste Dournel a annoncé mercredi dans un communiqué qu'elle allait céder, avec les actionnaires qu'elle représente, 28% du capital de l'entreprise familiale à Maus Frères.

"Après l'étude de différentes pistes", Sophie Lacoste-Dournel, présidente du conseil d'administration, et les actionnaires familiaux qu'elle représente ont justifié leur décision par le fait que "toute action consistant à opposer durablement deux groupes d'actionnaires nuirait aux intérêts de l'entreprise et de ses salariés".

"C'est avec une grande tristesse que nous envisageons de céder notre participation dans l'entreprise que mon grand-père avait créée", a déclaré Sophie Lacoste Dournel.

Son père, l'ex-président Michel Lacoste, avait annoncé fin octobre qu'il vendait avec d'autres actionnaires 30,3% à Maus Frères, déjà actionnaire à hauteur de 35%. Maus, qui était présent au capital à travers sa filiale Devanlay, contrôlera donc à terme 93,3% du capital de la marque au crocodile.

CONFLIT ENTRE LE PÈRE ET LA FILLE

La transaction se fera "dans les mêmes conditions" que celles présentées par le groupe Maus Frères lorsque ce dernier a annoncé l'acquisition de la part de Michel Lacoste. Le prix de la transaction valorisait Lacoste entre 1 milliard et 1,5 milliard d'euros (1,2 à 1,8 milliard de francs). Sur ces bases, la part de Sophie Lacoste Dournel et de ses partenaires vaut entre 280 et 350 millions d'euros.

Le père est en conflit avec sa fille Sophie, qu'il ne souhaitait pas voir à la tête du groupe de prêt-à-porter, selon l'AFP. Pour Michel Lacoste, Maus, en embuscade depuis des années, était à l'origine des divisions familiales.

Dans un entretien avec le quotidien français "Le Monde", il avait ainsi reproché au Suisse d'avoir "convaincu la moitié de sa famille de faire alliance avec lui pour prendre le contrôle" de la marque. Contacté par l'ats, le groupe Maus n'a pas souhaité faire de commentaires.

DIVERSIFICATION

Fondée en 1933 par le champion de tennis français René Lacoste, la société a réalisé en 2011 un chiffre d'affaires de 1,6 milliard d'euros (1,9 milliard de francs) en ventes aux détaillants.

Actif depuis quatre générations, le groupe familial Maus Frères, basé à Genève, s'est diversifié au fil des années. Il possède une dizaine de marques: Manor, Manor Food, Manora, Jumbo, Athleticum, Accarda, Parashop, Devanlay, Lacoste, Aigle, Gant, eboutic.